



La Présidente

Arrêté n° 2022-146 du 20 mai 2022

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1111-1-1 ;
- VU la délibération n° CR 15-16 du 21 janvier 2016 modifiée relative à la charte pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France ;
- VU la délibération n° CR 35-16 du 20 mai 2016 modifiée relative à la création de la commission d'éthique régionale.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Madame Cécile CHATEL-PETIT est nommée référent-déontologue et présidente de la Commission d'éthique régionale.

ARTICLE 2 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr